

# La formation en analyse transactionnelle

## Conditions pour se présenter à l'examen d'analyste transactionnel certifié (C.T.A.)

Au cours du processus de formation on attend du candidat qu'il acquière les compétences de base suivantes, le candidat doit montrer sa compétence pour

- Mettre en place une relation de travail efficace
- Définir le problème et établir un diagnostic
- Définir les objectifs du traitement ou les plans d'intervention en vue du changement
- Etablir des contrats
- Réfléchir de manière appropriée sur le processus et ses effets
- Elaborer des plans adaptés aux objectifs et aux contextes propres au champ d'application considéré
- Mettre en application ce qui précède au niveau pratique
- Avoir confiance dans son action en tant que praticien (y compris la conscience de ses limites).

## Prérequis

Les candidats à l'examen doivent :

- Etre titulaires d'un certificat attestant qu'ils ont passé l'examen de l'atelier «101» <sup>1</sup>
- Avoir un contrat de formation avec un superviseur Analyste transactionnel T.S.T.A. ou P.T.S.T.A <sup>2</sup>
- Avoir accompli les exigences nationales concernant la certification
- Etre officiellement reconnus prêts par leur Superviseur Principal
- Avoir accompli 2000 heures minimum, réparties comme suit :
  - ↳ 750 heures de travail avec le client, dont 500 doivent être en A.T. ;
  - ↳ 600 heures de formation professionnelle, dont 300 doivent être en A.T.
  - ↳ 150 heures de supervision, dont 75 doivent être faites par un T.S.T.A. ou P.T.S.T.A. parmi ces 75 heures, 40 au moins doivent avoir été données par le Superviseur Principal
  - ↳ 500 heures supplémentaires de thérapie personnelle et/ou développement personnel continu.

Ces dispositions visent à garantir à la personne en formation une large expérience pratique et une connaissance théorique englobante.

## L'examen écrit

L'objectif de l'examen écrit est de montrer que le candidat a intégré les compétences de base et de montrer comment il travaille de manière efficace et éthique en tant qu'analyste transactionnel qui fonde son action sur la théorie. L'examen écrit, souvent nommé « étude de cas » ne doit pas dépasser 26500 mots (~ 70 pages).

1. Qu'est-ce qu'un atelier «101» ? Voir dans : [Domaine d'activité](#), au bas de la page, dans [Exemples de formation](#)

• Sensibilisation à l'analyse transactionnelle, cours de base «101» ([Support de cours 2011](#))

2. Voir annexe ci-dessous page 7 : Les abréviations utilisées en analyse transactionnelle.

## L'examen oral

L'examen oral a lieu en présence d'un jury de 4 membres avancés de l'E.A.T.A. et/ou de l'I.T.A.A. Les questions et feedbacks sont centrés sur les documents écrits et sur la pratique (le candidat doit se munir de 3 enregistrements audio ou vidéo de sa pratique).

## Vous désirez obtenir le titre d'Analyste Transactionnel certifié (C.T.A.) ?

- Vous signez alors un contrat de certification avec l'E.A.T.A. et un didacticien (T.S.T.A.) qui vous accompagnera tout au long de votre parcours de formation.
- Pour vous préparer à la certification, vous intégrez petit à petit l'analyse transactionnelle à votre pratique professionnelle.
- En parallèle, vous participerez à des supervisions où vous exposerez des cas professionnels dont vous avez la charge de manière à valider votre pratique.

Selon votre profil et votre évolution propre, comptez 5 à 7 ans, au minimum, pour être prêt à cette accréditation.

## Les principaux thèmes de la théorie avancée (« 202 »)

- Historique de l'A.T., les différentes écoles, les états du moi.
- Les contrats. La méthode contractuelle. Les différents types et auteurs des contrats, leur utilisation pratique.
- Les états du moi. L'égogramme. Identification et diagnostic des états du moi. Le modèle structural et fonctionnel. Les pathologies des états du moi.
- Les transactions, échanges verbaux et non-verbaux entre les individus. Les différents types de transactions. Les lois de la communication.
- Les signes de reconnaissance. Soifs de stimulus et de reconnaissance. Types de signes de reconnaissances.
- La structuration du temps et la soif de structure.
- Les jeux psychologiques. Genèse des jeux. Le processus des jeux. Les 3 P. Bénéfice des jeux. Liens avec les autres concepts de l'A.T.
- Le scénario. Le processus du développement du scénario de vie (injonctions, etc.). L'origine du scénario dans les expériences de l'enfance. La programmation parentale.
- Les sentiments. Les sentiments spontanés. L'intelligence émotionnelle. La gestion des émotions
- Les sentiments parasites, le circuit du sentiment parasite. Importance et signification des processus internes/intrapsychiques. Collection de timbres, sentiments rackets et élastiques.
- Les positions de vie. Relation au scénario.
- Le scénario de vie. L'analyse du scénario. Les signes scénariques. Liens mythes et scénario de vie. Le mini-scénario. L'autonomie.
- L'école de la redécision, les Goulding. Messages inhibiteurs, décisions et redécisions. Les permissions, le rôle des permissions. Les impasses.
- Les concepts schiffiens. Redéfinition, passivité, symbiose. Le tableau des méconnaissances.
- Transfert, processus parallèle, lien avec l'A.T.
- Les cycles de l'identité de Pamela Levin.



**Exemple, vue d'ensemble** d'une structure temporelle de programme de formation en analyse transactionnelle en 3 niveaux

Temps ●	2 jours	2 à 3 ans	4 à 6 ans voir + ▶
<b>Niveau</b>	<b>Niveau 1</b> Suivre l'atelier théorique «101» (cours d'introduction à l'analyse transactionnelle)	<b>Niveau 2</b> Suivre la formation de base en A.T. Approfondir les concepts A.T.	<b>Niveau 3</b> Se certifier en A.T. Approfondir l'intégration des concepts, choix d'un champ
<b>Reconnaissance</b> (Document officiel, titre reçus)	Attestation pour l'atelier «101»	a) Attestation de formation de base en A.T. b) Consultant/e (dans son champ d'application)	Analyste Transactionnel certifié CTA - *  * C, E, O ou P
<b>Remis par</b>	Un instructeur «101» Ayant reçu l'approbation officielle de l'E.A.T.A.	a) La C.F.E. (commission de formation et examen) de l'A.S.A.T. b) Le centre de formation	L' E.A.T.A.
<b>Prérequis</b>	<b>Aucun</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 1 et 2</b>
<b>Heures de formation exigées</b>	♦ 12 h de formation théorique au minimum  <u>L'objectif</u> du cours est de fournir une information cohérente et correcte quant aux concepts de l'A.T.	♦ Avoir une formation professionnelle sanctionnée d'un diplôme ou certificat dans son métier. ♦ 250 h : formation théorique en A.T. («202») ♦ 20 h : Intersession dont 10 avec commentaire écrit. ♦ 30 h : supervision de sa pratique professionnelle dont 15 avec commentaire. ♦ 50 h.: travail personnel en A.T. ♦ Être membre de l'ASAT ♦ Adhérer au code éthique de l'E.A.T.A. ♦ Répondre aux questions du «101» par écrit. ♦ Travail écrit de 10-15 pages.  <b>PS : Ces heures compte pour le 3<sup>ème</sup> niveau</b>	♦ Être membre de l'E.A.T.A. ♦ Projet d'un contrat avec l'EATA ♦ Signer un contrat avec un P.T.S.T.A. ou T.S.T.A. ♦ 600 h : formation théorique, dont 300 doivent être en A.T. ♦ 150 : supervision : 75 avec un T.S.T.A. ou P.T.S.T.A., 40 au moins par le superviseur principal (sponsor) ♦ 500 h: thérapie personnelle et/ou développement personnel continu. ♦ 750 h de travail avec le client, dont 500 doivent être en A.T. ♦ Examen écrit et oral.
<b>Destinataires</b>	Tout publique	Personnes souhaitant mieux connaître l'A.T. afin d'intégrer les concepts dans son activité professionnelle.	Personnes ayant le projet de devenir analyste transactionnelle certifié dans son domaine spécifique (C, E, O ou P).

**Exemple d'un programme et thèmes** que nous pouvons découvrir dans les différentes écoles d'AT (cf. : Liens : [↳ Les centres de formations](#))

**DESCRIPTIF :** **1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année :** Tronc commun permettant aux étudiants d'approfondir l'AT.

10 séminaires de 3 jours : ❖ Théories AT, ➤ Séminaires avancés et supervision.

**OBJECTIFS :**

- Se perfectionner en relations humaines
- Comprendre et intégrer la pratique et la philosophie de l'analyse transactionnelle
- Intégrer les concepts dans son activité professionnelle.

**CONTENU :**

- ❖ Historique de l'AT, les différentes écoles, états du moi. ➤ La consultation.
- ❖ Les différents types et auteurs des contrats, leur utilisation pratique. ➤ L'entretien d'aide.
- ❖ Identification et diagnostique des états du moi. ➤ Pédagogie et andragogie.
- ❖ Les différents types de transactions. ➤ Le développement personnel.
- ❖ Les strokes, les méconnaissances. ➤ La pratique des activités de consultant/e.
- ❖ Les jeux psychologiques, les 3 P. ➤ Attachement-séparation.
- ❖ L'univers scénarique et l'univers réel. ➤ Les troubles de la personnalité.
- ❖ Les sentiments, le sentiment parasite. ➤ L'écoute.
- ❖ Les positions de vie. ➤ La négociation.
- ❖ Le scénario, le mini-scénario. Evaluation formative.

**MÉTHODE :** Présentation de concepts théoriques, mise en pratique par des exercices et discussions.  
Activité en individuel, en sous-groupe, en plénum et aquariums.

**DESCRIPTIF :** **3<sup>ème</sup> année:** Tronc commun permettant aux étudiants d'intégrer l'AT dans son champ spécifique.

5 séminaires de 3 jours : ❖ Théories AT, ➤ Séminaires avancés et supervision.

**CONTENU :**

- ❖ Les concepts schiffiens, la symbiose. ➤ L'AT dans le champ organisation.
- ❖ Transfert, processus parallèle, lien avec l'AT. ➤ L'AT dans le champ éducation.
- ❖ Les cycles de l'identité de Pamela Levin. ➤ L'AT dans le champ conseil.
- ❖ L'école de la redécision, les Goulding. ➤ Les métaphores, l'AT dans le champ clinique.
- ❖ Evaluation finale des connaissances « 202 », travaux écrits et oraux. Examens blancs.

**DESCRIPTIF :** **4<sup>ème</sup> année :** Préparation aux examens de certification.

6 jours de travail pratiques de consultant/e. 60 heures de supervision en groupe.

**CONTENU :** Les jeux de rôles. La dynamique de groupe. Interventions et accompagnement. Le concept de guérison. Analyse de cas. Grille de diagnostique. Entretiens entre participants.

**MÉTHODE :** Participation active des participants, observation et identification de nos comportements en situation d'intervention, de résolution de problèmes ou de négociation. Mise en pratique par des exercices et discussions. Travaux en sous-groupe, en plénum et aquariums.

## Un an après l'examen de certification (C.T.A.)

Pour devenir P.T.S.T.A., le candidat s'inscrit au 1<sup>er</sup> atelier (T.P.W.), il démontre :

- Sa capacité à enseigner (Teaching)
- Sa capacité à superviser (Supervision)
- Sa planification de formation, écrit ~20 pages (T.P.O.)

### Points d'attentions particuliers, l'accent est mis sur :

Pour préparer l'activité future, le feed-back des membres du staff se fera sur les points suivants :

- La gestion du processus d'enseignement
- La structure de la supervision
- Le TPO (Training Proposal Outline) : La manière de concevoir la planification de la formation

### Buts :

- Donner au candidat des appuis importants :
  - Pour son futur développement
  - Pour une orientation claire de son activité d'enseignement
- Développer son savoir sur l'éthique et les organisations d'AT afin que le candidat trouve son rôle de formateur et puisse le situer dans le cadre de référence de l'A.T. :
  - Par des discussions sur des questions d'éthiques
  - Par des questions sur l'organisation de l'A.T.

### Plan de développement personnel

- Les participants esquissent ce plan pour les 3 prochaines années de leur activité de formateur
- Accompagné et commenté par les formateurs, membre du staff dans le feed-back général de clôture du T.P.W.
- Ce plan de développement personnel (forme d'autodétermination) sera accompagné et commenté par rapport à la congruence avec le comportement et l'agir perçus et vécus durant ces 3 jours du T.P.W.

## Trois ans après le TPW :

### L'atelier (TEW) a lieu avec un plus petit nombre de participant :

- Le plan de développement est revu et évalué
- L'enseignement et la supervision sont montrés
- Le plan de formation est présenté à nouveau avec les modifications qui ont pu apparaître au cours du temps

### Points d'attentions particuliers (l'accent est mis sur) :

- Le contenu de l'enseignement (évalué sur les critères de la cohérence et la richesse de connaissance)
- La supervision (évaluée en fonction de la réflexion au niveau méta des processus de supervision)
- La conception de la formation (évaluée dans les discussions et l'échange mutuel)
- Le plan de développement personnel est revu
- Les questions éthiques seront traitées à partir d'étude de cas.
- L'engagement dans les organisations d'A.T. (évaluée au travers de présentations ou d'ateliers)

### Le style personnel du candidat

Évalué à partir des questions suivantes :

- Le candidat est-il présent dans la communication
- Est-il authentique, posé ?
- Est-il en mesure de penser et d'évaluer le processus
- Peut-il planifier des processus de développement et s'y orienter ?

Si des recommandations ou des demandes concernant son développement futur émergent de l'évaluation du candidat, celui-ci pourrait les traiter pendant son parcours pour devenir formateur/superviseur (T.S.T.A.) et montrer lors de l'examen qu'il y a répondu.

### Documents à fournir pour l'Atelier (T.P.W./T.E.W.)

Chaque candidat pour le T.E.W./T.P.W. envoie, 2 mois avant la date du T.E.W./T.P.W. les documents suivants :

- 2 parrainages de T.S.T.A. (2 formulaires de recommandation d'Analystes transactionnels Enseignants et Superviseurs certifiés (T.S.T.A.) ayant récemment supervisé l'enseignement et la supervision du/de la participant/e ;
- 1 copie du certificat de C.T.A. ;
- 4 exemplaires de leur Proposition de Programme de Formation («Training Proposal Outline», T.P.O.) signé par un TSTA au Coordinateur de l'Atelier (T.E.W. Coordinator) ou à la personne désignée par lui ;
- Une lettre de recommandation du TPO par un TSTA (qui peut être distinct des deux parrainages ou en faire partie).

## Pour l'Atelier lui-même, les participants doivent avoir préparé et emmener avec eux

- 1 curriculum vitae concis et actualisé ;
- 4 exemplaires d'un résumé d'une présentation d'enseignement fondée sur la théorie A.T. ; le thème peut provenir de le/la participant(e) lui/elle-même ou avoir été repris à un autre auteur ; il doit convenir pour un groupe de formation initiale ou avancée en A.T. ;
- 10 minutes de présentation choisies dans le résumé ci-dessus ; chaque participant fera cet enseignement au cours de l'Atelier et recevra à ce sujet du feed-back et de la supervision ;
- 1 problème de supervision qui pourra être supervisé au cours d'une présentation en groupe : les participants doivent être prêts à superviser un(e) collègue et à être supervisés par un(e) collègue pris parmi les participants ;

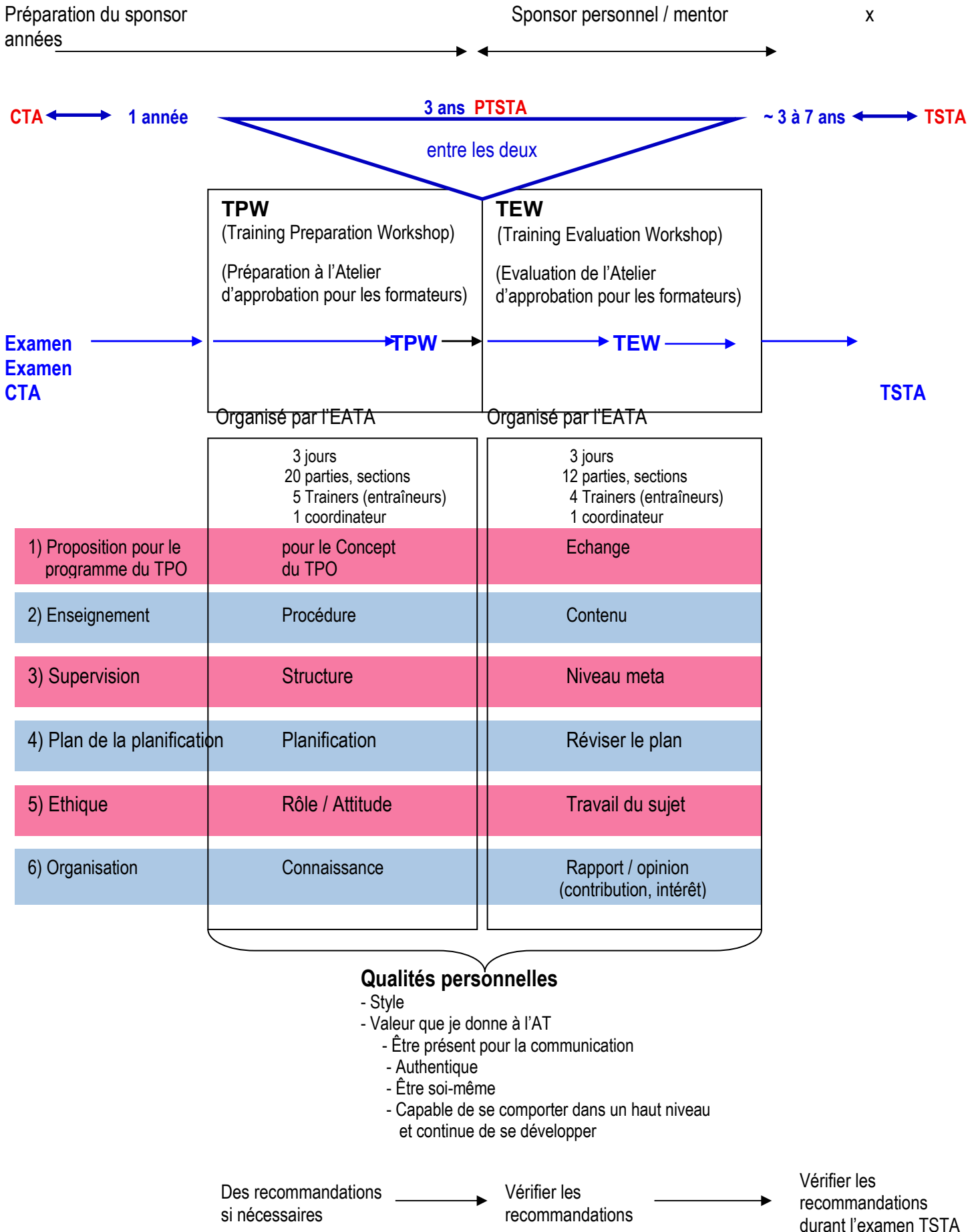
## Procédure pour les contrats P.T.S.T.A. après le T.P.W.

L'Atelier d'approbation officielle pour les formateurs (T.E.W.) fait partie des prérequis nécessaires avant la signature du contrat avec un T.S.T.A. pour devenir Analyste Transactionnel/le Enseignant(e) et/ou Superviseur agréé (T.S.T.A).

Le contrat doit être signé et approuver par l'E.A.T.A. en moins d'un an sans quoi le candidat doit passer un nouveau T.E.W./T.P.W.

Les contrats sont valables 7 ans et sont renouvelables une fois ; pour ce renouvellement, il n'est pas nécessaire d'avoir participé à un deuxième T.E.W. Si le contrat arrive à terme, le P.T.S.T.A. revient au statut d'Analyste Transactionnel/le certifié/e (C.T.A.).

# Schéma et structure temporelle pour le TEW





## Conditions

Pour se présenter l'examen d'Analyste Transactionnel/le Enseignant/e et Superviseur agréé/e (T.S.T.A.) le/la candidat(e) doit remplir les conditions suivantes:

- Avoir un contrat de formation en cours de validité avec l'E.A.T.A.
- Avoir été certifiés en tant qu'Analystes Transactionnels **certifiés (C.T.A.)**
- Avoir été examinateurs au moins **5 fois à des sessions** d'examens différentes au cours de la période de leur contrat ;
- Présenter **3 lettres d'approbation** officielle (endorsement) sur son enseignement et sa supervision
  - une de leur Superviseur Principal
  - et deux provenant d'autres T.S.T.A. qui ont supervisé leur travail.
- Avoir suivi de manière satisfaisante un Atelier d'approbation officielle (T.E.W.).
- Avoir suivi **100 heures de formation et/ou développement professionnel continué** ;

### Pour l'enseignement, il/elle doit

- Posséder une expérience de **300 heures au moins d'enseignement de l'A.T.**, parmi lesquelles doivent figurer :
  - 50 heures d'enseignement supervisé par un T.S.T.A. membre de l'E.A.T.A.; la moitié au moins de ces supervisions doit avoir été faite «sur le vif» ;
  - la supervision «sur le vif» de son premier atelier «101», pour lequel il/elle a obtenu l'approbation officielle du superviseur;
- Avoir donné au moins 12 heures de présentations à des congrès et des réunions professionnelles, dont 6 au moins doivent avoir eu lieu à des rencontres nationales ou internationales.

### Pour la supervision, il/elle doit

- Posséder une expérience de **500 heures de supervision par l'A.T.**, en individuel ou en groupe, compte tenu des points suivants :
  - Le/la candidat/e doit avoir supervisé au moins 2 personnes pendant au moins 40 heures chacune ;
  - Il/elle doit avoir donné 50 heures de supervision supervisée par un T.S.T.A. membre de l'E.A.T.A.; la moitié au moins de ces supervisions de supervisions doit avoir été faite «sur le vif» ;

## Rapports d'activité

Tout au long de sa formation, le P.T.S.T.A. a la responsabilité de tenir à jour un relevé précis de toutes les heures de formation et supervision qu'il/elle a données et reçues. Le Superviseur Principal du/de la candidat/e peut revoir périodiquement ce relevé, qui doit être présenté à l'examen <sup>3</sup>. A intervalles d'un an à dater de la signature du contrat, le PTSTA et son Superviseur doivent l'un et l'autre remplir un rapport annuel <sup>4</sup> concernant l'activité du PTSTA. Des copies de ces rapports annuels doivent être présentées à l'examen.

<sup>3</sup> Les documents concernés sont énumérés à la fin de la section 11 du *Manuel de la formation et des examens* qui se trouve sur le site de l'EATA ([www.eataneu.org](http://www.eataneu.org) / Examinations / International languages / Training manual.

<sup>4</sup> Section 12. *Documents officiels* du Manuel de la formation et des examens (12.11.2. et 12.11.3.)



## Les abréviations utilisées en analyse transactionnelle

- A.T. : analyse transactionnelle.  
 A.A.T. : Actualités en A.T. (depuis 1977) (revue scientifique francophone d'A.T., 4 n° l'an).  
 C.A.T. : Les Classiques de l'A.T. (7 vol.) (réimpression des articles les plus importants des A.A.T. pour lesquelles les numéros sont épuisés).  
 T.A.B. : Transactional Analysis Bulletin (1962-1970), (revue de l'A.T. fondée et dirigée par Eric Berne).  
 T.A.J. : Transactional Analysis Journal (depuis 1971) (revue scientifique de l'I.T.A.A.).  
 T.P.W. : Training Preparation Workshop (Atelier de préparation officielle pour les formateurs).  
 T.E.W. : Training Endorsement Workshop (Atelier d'approbation officielle pour les formateurs).

### Les institutions

- B.O.C. : Board of Certification (Conseil de Certification) est le sous-comité du T. & C.C. pour les procédures d'examen.  
 C.O.C. : Commission of Certification (Commission de Certification) est le sous-comité du P.T.S.C. pour les procédures d'examen).  
 E.A.T.A. : European Association for Transactional Analysis (Association Européenne d'Analyse Transactionnelle).  
 I.T.A.A. : International Transactional Analysis Association (Association Internationale d'Analyse Transactionnelle).  
 P.T.S.C. : Professional Training Standard Committee (Comité pour les Normes de Formation Professionnelle). C'est le comité de l'E.A.T.A. responsable des décisions et des normes concernant la formation ; le C.O.C. est un sous-comité du P.T.S.C.  
 T.A.C.C. : Transactional Analysis Certification Council (Conseil de Certification en Analyse Transactionnelle) est l'instance de coordination réunissant des représentants du P.T.S.C., du C.O.C., du T.S.C. et du B.O.C. Sa fonction est de s'assurer que les normes de formation et de certification sont compatibles à travers le monde.)  
 T.& C.C. : Training and Certification Council (Conseil pour la Formation et la Certification). C'est l'instance responsable des critères et des procédures d'examen pour l'I.T.A.A. ; le T.S.C. et le B.O.C. en sont des sous-comités.  
 T.S.C. : Training Standards Committee (Comité pour les Normes de Formation). C'est le sous-comité du T.&C.C. pour les normes de formation.

### Les personnes

- C.T.A. (\*): Certified Transactional Analyst (Analyste Transactionnel/le Certifié/e). Pour devenir C.T.A., il faut avoir participé à un atelier «101» ou avoir réussi l'examen «101» écrit, puis avoir signé un contrat C.T.A., et réussi l'examen écrit et oral de C.T.A.  
 P.T.S.T.A. (\*): Provisional Teaching and Supervising Transactional Analyst (Enseignant/e et Superviseur en formation contractuelle en A. T.). Pour devenir P. T./S. T. A., il faut avoir participé avec succès à un T.E.W. et signer un contrat de formation P.T./S.T. A.  
 T.S.T.A. (\*): Teaching and Supervising Transactional Analyst (Enseignant/e et Superviseur agréé/e en A. T.). Pour devenir T.S.T.A., il faut être P.T.S.T.A. et passer l'examen d'Analyste Transactionnel Enseignant/e et Superviseur en A.T. (T.S.T.A.).

(\*): Ces titres sont suivis de la mention du/des champ(s) de spécialisation de la personne.  
 En français, en général, nous utilisons les abréviations françaises :

- |                    |                             |                     |                                 |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------------------|
| (C) : Counselling  | <b>G</b> uidance (guid.)    | (E) : Education     | <b>E</b> ducation (éduc.)       |
| (O) : Organisation | <b>O</b> rganisation (org.) | (P) : Psychotherapy | <b>P</b> sychothérapie (psych.) |